



Avis de confidentialité des professionnels de santé

Date : 1er juin 2019

Biogen Canada Inc (« **Biogen** » ou « **nous** ») interagit avec les professionnels de la santé (« **PS** ») à bien des égards. Cet avis de confidentialité décrit la façon dont nous recueillons et utilisons les « **renseignements personnels** » des PS (c'est-à-dire toute information relative à un individu permettant de l'identifier) et pour quelle raison, ainsi que les droits des PS concernant cette collecte et cette utilisation.

Informations que nous recueillons et comment nous les utilisons

Biogen recueille des informations sur les PS directement auprès des PS eux-mêmes, des tiers (tels que les patients, les soignants ou d'autres professionnels de la santé) et des sources publiques disponibles, à des fins différentes. Voici des exemples de renseignements personnels que nous pouvons recueillir sur les PS et la façon dont nous utilisons ces renseignements personnels.

(a) Réclamations de produits et événements indésirables

Les lois sur la pharmacovigilance exigent que nous recueillions les réclamations concernant les produits et d'autres informations de sécurité afin de nous permettre de contrôler la sécurité de tous les produits que nous commercialisons ou que nous développons cliniquement. Ces obligations comprennent la consignation de dossiers détaillés de tous les événements indésirables, non désirés, involontaires ou nuisibles en relation avec l'utilisation d'un médicament Biogen (« **événement indésirable** ») qui nous ont été transmis, ce qui permet d'évaluer et de rassembler les effets indésirables et de les regrouper avec d'autres événements indésirables ou des plaintes enregistrées à propos de ce produit. Pour nous aider à respecter ces obligations et assurer la sécurité de nos produits, nous recueillons des données personnelles sur les PS, notamment :

- nom;
- relation avec le sujet du rapport;
- coordonnées (adresse, adresse électronique, numéro de téléphone ou numéro de télécopieur), et
- profession/spécialité (ces renseignements peuvent déterminer les questions posées à un PS au sujet d'un événement indésirable, en fonction de son niveau présumé de connaissances médicales).

Nous recueillons ces renseignements directement auprès du PS lorsqu'il nous fournit des informations relatives à un événement indésirable qui a affecté un patient. Nous pouvons également recueillir ces informations directement auprès d'un patient ou d'un autre tiers signalant un événement indésirable qui a affecté le patient (comme les soignants ou d'autres professionnels de la santé). Biogen a l'obligation légale de collecter ces informations parce que les lois de pharmacovigilance nous obligent à nous assurer que les événements indésirables sont traçables et disponibles pour un suivi. Dans le cadre de nos obligations en matière de pharmacovigilance, nous pouvons utiliser les données personnelles des PS pour :

- enquêter sur l'événement indésirable ou la plainte relative au produit;
- contacter le PS pour de plus amples renseignements sur l'événement indésirable ou la plainte relative au produit signalé(e);
- regrouper les informations relatives à l'événement indésirable ou à la plainte concernant le produit avec des informations sur d'autres événements indésirables ou plaintes concernant des produits que nous avons reçues pour analyser la sécurité d'un lot, d'un produit Biogen ou d'un ingrédient actif dans son ensemble, et



- fournir des rapports obligatoires aux autorités nationales ou réglementaires afin qu'elles puissent analyser la sécurité d'un lot, d'un produit Biogen, d'un ingrédient générique ou actif dans son ensemble, ainsi que des rapports provenant d'autres sources.

Les informations fournies dans le cadre d'un rapport d'événement indésirable sont partagées au sein de Biogen à l'échelle mondiale par le biais de la base de données mondiale sur la sécurité de Biogen, hébergée aux États-Unis par Biogen, Inc. Biogen est également tenue de transférer les données d'événements indésirables aux autorités compétentes pour leurs bases de données.

(b) Gestion de la relation client

Biogen recueille et utilise des renseignements personnels des PS afin d'administrer notre relation avec un PS (par exemple pour organiser des visites) et de construire le profil d'un PS, afin de mieux comprendre ses domaines d'expertise et les sujets d'intérêt. Cela inclut :

- nom;
- coordonnées (adresse, adresse électronique, numéro de téléphone ou numéro de télécopieur), et
- informations académiques et professionnelles (comme l'historique de l'emploi, les antécédents académiques, le domaine d'expertise et de spécialisation, les publications et les discours publics, l'intérêt pour les produits Biogen et les habitudes de traitement).

Biogen recueille la plupart de ces informations directement auprès du PS, mais nous pouvons également recueillir des informations auprès de sources publiques et de bases de données de l'industrie qui contiennent des détails sur les PS (par exemple, pour s'assurer que les registres tenus par Biogen sur les PS sont à jour et exacts, ou pour compléter des informations incomplètes).

(c) Experts médicaux clés

Biogen recueille et utilise des renseignements personnels sur les PS qui sont considérés comme des experts médicaux clés (EMC) dans leur domaine. Cela peut inclure :

- nom;
- coordonnées (adresse, adresse électronique, numéro de téléphone ou numéro de télécopieur), et
- informations académiques et professionnelles (comme l'historique de l'emploi, les antécédents académiques, le domaine d'expertise et de spécialisation, les publications et les discours publics, l'intérêt pour les produits Biogen et les habitudes de traitement).

Biogen recueille la plupart de ces informations auprès de sources publiques, mais aussi à partir des interactions avec l'EMC directement.

(d) Gestion des relations d'affaires

Biogen recueille et utilise les renseignements personnels des PS pour déterminer si elle doit conclure ou renouveler une relation d'affaires avec un PS (par exemple, pour effectuer des études, des sondages ou une étude de marché, réaliser des présentations ou parler à un auditoire interne ou externe, pour participer à des conseils consultatifs ou assister à d'autres réunions ou événements, y compris des congrès). Les données personnelles que nous collectons à cet égard comprennent :

- nom;
- code de récompense d'hôtel ou numéro de grand voyageur;
- détails du passeport (tels que le numéro de passeport et les dates de validité);
- sexe;

- date de naissance;
- coordonnées d'urgence (telles que le nom et le numéro de téléphone des proches);
- coordonnées (adresse, adresse électronique, numéro de téléphone ou numéro de télécopieur), et
- informations académiques et professionnelles (comme l'historique de l'emploi, les antécédents académiques, le domaine d'expertise et la spécialisation).

Nous exigeons ces informations pour :

- évaluer l'historique professionnelle d'un PS à des fins de diligence raisonnable en tant qu'entreprise responsable (y compris le respect des lois anti-corruption);
- déterminer le niveau de rémunération d'un PS en fonction de ses qualifications professionnelles;
- organiser tout voyage et hébergement au nom d'un PS, et
- en fin de compte, conclure ou renouveler un contrat avec le PS.

Biogen recueille la plupart de ces informations directement auprès du PS lorsqu'il nous fournit son curriculum vitae. Nous recueillons également des informations sur les PS auprès de sources publiques pour évaluer la conformité aux lois anti-corruption. Ces informations ne sont traitées que lorsque cela est pertinent et nécessaire pour évaluer correctement les antécédents d'un PS et pour respecter notre engagement de ne traiter qu'avec des partenaires commerciaux valides et éthiques.

(e) Étude de marché

Biogen recueille et utilise des renseignements personnels sur les PS lorsqu'ils sont invités à des études de marché ou à des sondages et qu'ils y participent. Les données personnelles que nous recueillons au sujet d'un PS dépendront de l'étude de marché ou de l'enquête qui est menée, cependant, cela comprend généralement :

- nom;
- opinions et réponses aux études, enquêtes ou questionnaires;
- coordonnées (adresse, adresse électronique, numéro de téléphone ou numéro de télécopieur), et
- informations académiques et professionnelles (comme l'historique de l'emploi, les antécédents académiques, le domaine d'expertise et de spécialisation, les publications et les discours publics, l'intérêt pour les produits Biogen et les habitudes de traitement).

Nous exigeons ces informations pour :

- collecter des données sur Biogen (telles que la rétroaction sur un produit ou un service);
- mieux comprendre un domaine de la maladie, et
- améliorer notre compréhension de l'industrie pharmaceutique.

Biogen recueille certaines de ces informations sur les PS auprès de sources publiques telles que des listes ou des bases de données externes afin de sélectionner des répondants pour participer à des études de marché.

(f) Subventions, dons et demandes de parrainage

Biogen recueille et utilise des renseignements personnels sur les PS lorsque ces derniers, ou un organisme de soins de santé pour lequel ils travaillent, font une demande de subvention, de donation ou de parrainage. Les données personnelles que nous collectons à cet égard comprennent :

- nom;



- titre professionnel;
- coordonnées (telles que l'adresse postale, l'adresse électronique et le numéro de téléphone), et
- informations académiques et professionnelles (comme l'historique de l'emploi, les antécédents académiques, le domaine d'expertise et de spécialisation, les publications et les discours publics, l'intérêt pour les produits Biogen et les habitudes de traitement).

Nous exigeons ces informations pour :

- évaluer un conflit d'intérêts qui a été divulgué ou enquêter sur un éventuel conflit d'intérêts;
- évaluer l'historique professionnel du PS à des fins de diligence raisonnable en tant qu'entreprise responsable (y compris le respect par le PS des lois anti-corruption), et
- déterminer l'admissibilité du PS, ou de l'organisme de santé de son employeur, à recevoir la subvention, le don ou le parrainage.

Biogen recueille la plupart de ces informations directement du PS lorsque nous recevons une demande du PS, ou l'organisme de soins de santé pour lequel ils travaillent, afin de recevoir une subvention, un don ou un parrainage. Nous pouvons également recueillir des renseignements concernant un PS auprès de sources publiques pour évaluer la conformité du PS aux lois anti-corruption ou un conflit d'intérêts. Ces informations ne sont traitées que lorsque cela est pertinent et nécessaire pour évaluer correctement les antécédents du PS et pour respecter notre engagement à ne décerner que des subventions, des dons et des commandites à des partenaires commerciaux valides et éthiques.

(g) Communications légalement requises

Dans certains cas, Biogen est légalement tenue d'envoyer une communication spécifique aux PS, par exemple en tant que condition d'une licence pour un produit ou en raison de problèmes de sécurité identifiés. Dans ce cas, nous pouvons également engager des fournisseurs de base de données de PS externes pour nous fournir des coordonnées précises du PS ou envoyer les communications au nom de Biogen. Dans ce cas, Biogen traite les renseignements personnels du PS et envoie ces communications sur la base du fait que le traitement est nécessaire pour le respect d'une obligation légale incombant à Biogen.

(h) Information médicale

Dans le cadre de la maximisation de la sécurité des patients concernant l'utilisation des produits Biogen, Biogen fournit un service d'information médicale pour répondre aux demandes de renseignements des consommateurs, des patients et des professionnels de la santé concernant tout aspect d'utilisation ou d'information entourant un produit Biogen. Les données personnelles que nous incluons habituellement :

- nom;
- coordonnées, telles que l'adresse, l'adresse électronique et/ou le numéro de téléphone;
- détails de l'enquête, et
- autres informations professionnelles (par exemple, afin de vérifier que nous sommes en liaison avec un médecin qualifié).

Nous recevons habituellement les données directement de la part d'une personne (par exemple, lorsque quelqu'un nous envoie des courriels ou nous téléphone) ou d'un tiers qui nous transmet ces informations.

Comment nous partageons des renseignements personnels avec d'autres personnes

Biogen peut, de temps à autre et aux fins énumérées ci-dessus, avoir besoin également de mettre les renseignements personnels des PS à la disposition de tierces parties. Ces parties comprennent :



(a) Les sociétés affiliées

Nous pouvons divulguer des données personnelles à nos sociétés affiliées aux fins décrites dans le présent avis de confidentialité. Les sociétés affiliées sont les sociétés qui sont sous le contrôle commun de notre société mère Biogen, Inc., 225 Binney Street, Cambridge, MA 02142, États-Unis et notre siège international, Biogen International GmbH, Neuhofstrasse 30, 6340 Baar, Suisse.

(b) Tiers

Biogen peut avoir recours à des tiers pour nous fournir des services qui peuvent nécessiter la divulgation de données personnelles du PS à ces tierces parties. Il s'agit notamment des fournisseurs de services qui : (a) aider Biogen avec nos activités de traitement des données; (b) fournir le système technologique ou la solution à utiliser par Biogen; (c) héberger le système ou la solution dans le Cloud; et (d) fournir à Biogen des installations de stockage de données. Si nous autorisons un tiers à traiter les données personnelles du PS, ils ne seront autorisés à le faire qu'à des fins qui sont conformes à la présente déclaration de confidentialité et seront tenus de protéger les données personnelles conformément à toutes les lois applicables en matière de protection des données.

(c) Application de la loi

Dans certaines circonstances, nous pouvons être tenus de fournir les données personnelles du PS en réponse à une ordonnance du Tribunal, à une assignation à comparaître, à un mandat de perquisition ou pour respecter une loi ou un règlement. Nous envisageons de collaborer afin de répondre à de telles demandes en prenant les mesures appropriées pour veiller à ce que le demandeur comprenne la nature sensible des données personnelles qu'il pourrait recevoir. Nous nous réservons également le droit de collaborer avec les autorités chargées de l'application des lois pour enquêter et poursuivre les utilisateurs qui enfreignent nos règles ou ont un comportement qui est illicite ou préjudiciable pour des tiers ou les données personnelles dont nous sommes responsables.

(d) Transactions corporatives

Nous pouvons divulguer les données personnelles de PS à un tiers dans le cadre d'une réorganisation de l'entreprise, d'une fusion, d'une vente, d'une coentreprise, d'une cession, d'un transfert ou d'une autre aliénation de la totalité ou d'une partie de notre entreprise, de nos actifs ou de notre inventaire, y compris dans le cadre d'une faillite ou d'une procédure similaire.

Ces transferts peuvent inclure des transferts à l'extérieur du Canada, auquel cas Biogen prend les mesures appropriées pour s'assurer que les renseignements personnels sont adéquatement protégés.

Vos droits

Un PS peut contacter Biogen à tout moment s'il souhaite accéder à ses renseignements personnels ou demander leur rectification. Nous pouvons avoir besoin qu'un PS fournisse des informations supplémentaires nécessaires pour confirmer son identité avant de nous conformer à toute demande faite.

Coordonnées

Si vous êtes un PS et que vous avez des questions ou des préoccupations concernant la présente déclaration de confidentialité ou le traitement de vos renseignements personnels ou vous souhaitez exercer vos droits tels que décrits ci-dessus, vous pouvez contacter l'agent du service de protection de la vie privée de Biogen par courriel : privacy@biogen.com.